



Sainte-Idre, le 24 novembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 23^e jour du mois de novembre 2020 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Idre. Sous la présidence du maire, monsieur Jérémie Gagnon.

Sont présent(e)s :

M. Sébastien Lévesque, conseiller :	Siège # 1
Mme Nancy Lizotte, conseillère :	Siège # 2
M. Tommy Turgeon, conseiller :	Siège # 3
Mme Sarah-Maude Dubé, conseillère :	Siège # 4
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

Sont aussi présentes mesdames Sophie Bouchard, directrice générale de la municipalité de Sainte-Idre et occupe la fonction de secrétaire de l'assemblée ainsi que madame Hélène Cloutier secrétaire-trésorière adjointe.

178-11-2020 Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h35 par le maire, monsieur Jérémie Gagnon.

179-11-2020 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Sébastien Lévesque, appuyé par madame Sarah-Maude Dubé, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Demande de dérogation mineure – DPDRL200101
4. Offre de services - Mme Caroline Lapointe
5. Démission de la direction générale
6. Nomination par intérim à la direction générale
7. Réception définitive des ouvrages sur la route Val-D'Idre – Eurovia
8. Acceptation de la soumission – Groupe Hélios
9. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demande de dérogation mineure – DPDRL200101

- Attendu que le demandeur souhaite que le bâtiment principal empiète dans la marge de recul arrière qui est de 5,00 m;
- Attendu que le demandeur souhaite que le bâtiment complémentaire empiète dans la marge de recul avant qui est de 8,00 m;
- Attendu que le demandeur souhaite que le bâtiment complémentaire empiète dans la marge de recul arrière qui est de 1,20 m s'il n'y pas de fenêtre et 2,00 m s'il y en a;
- Attendu que le demandeur souhaite que la distance entre le bâtiment complémentaire et un bâtiment principal soit moindre que 3,00 m;
- Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a analysé et recommande/ne recommande pas au conseil d'autoriser ladite demande;

Il est proposé par _____, appuyé par _____, de suivre les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser/de ne pas autoriser la demande de dérogation mineure DPDRL200101.

Puisque nous avons reçu la dérogation le 16 novembre dernier et qu'une telle demande nécessite un affichage dans les lieux publics de la municipalité, la demande est reportée lors que la prochaine séance ordinaire du conseil.

REPORTÉE ULTÉRIEUREMENT

Offre de services - Mme Caroline Lapointe

Puisque le poste à la direction générale est vacant, les membres du conseil souhaitent s'entretenir avec madame Caroline Lapointe, anciennement à la direction générale de Sainte-Irène. Madame Lapointe sera invitée à se joindre lors de la séance de travail pour la séance ordinaire du mois de décembre soit le 30 novembre 2020.

180-11-2020 Démission de la direction générale

- Considérant que madame Sophie Bouchard a remis sa lettre de démission aux membres du conseil en date du vendredi 13 novembre 2020;
- Considérant qu' aucun article du contrat de travail à durée déterminée de madame Bouchard ne précise aucun délai de préavis concernant sa démission;

Il est proposé par monsieur Tommy Turgeon, appuyé par madame Nancy Lizotte, d'accepter la démission de madame Sophie Bouchard.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

181-11-2020 Nomination par intérim à la direction générale

Considérant que madame Sophie Bouchard a déposé sa lettre de démission vendredi 13 novembre dernier et que le poste à la direction sera vacant à partir du 27 novembre prochain;

Considérant que madame Hélène Cloutier, secrétaire-trésorière adjointe, accepte d'occuper le poste à direction générale le temps de procéder au recrutement d'une nouvelle personne pour occuper le poste à la direction;

Il est proposé par madame Sarah-Maude Dubé, appuyé par, madame Nancy Lizotte, de nommer, par intérim, madame Hélène Cloutier à la direction générale. Le conseil lui autorise à agir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Irène, et ce, depuis le 16 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Réception définitive des ouvrages sur la route Val-D'Irène – Eurovia

Attendu que l'entrepreneur des travaux de la route Val-d'Irène Eurovia a fait la demande officielle lundi le 2 novembre dernier;

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et est résolu de libérer la réception définitive des ouvrages sur la route Val-d'Irène au montant de 61 392,80 \$.

REPORTÉE ULTÉRIEUREMENT

La firme Arpo ainsi que l'entrepreneur Eurovia sont venus, le 6 août dernier, pour constater que des bordures avaient été endommagées par l'équipe de déneigement de la Municipalité. Lors de cette visite, nous avons pu constater que les exutoires présentaient certaines anomalies non pas uniquement à cause des bordures qui avaient été endommagées.

Les plans et devis ayant été appliqués à la lettre par l'entrepreneur Eurovia, nous avons été forcés de croire qu'une mise au point sur les plans et devis de la firme Arpo était nécessaire pour corriger les anomalies constatées lors de leur dernière visite. Une directive de

changement (DC-11) a donc été transmise à la Municipalité le 4 septembre dernier. Cette directive de changement vise à réparer les bordures endommagées par le déneigement et à apporter des ajustements à certains exutoires pour améliorer leur fonctionnement.

Les membres du conseil souhaitent donc obtenir une garantie que les travaux de la directive de changement DC-11 soient réalisés, au printemps 2021, et ce sans frais avant de libérer la réception définitive.

182-11-2020 Acceptation de la soumission – Groupe Hélios

Attendu que le conseil souhaite faire une analyse complète du poste de la technicienne en eau potable et en eaux usées;

Attendu que AQUATECH Société en gestion de l'eau inc. / Groupe Hélios est en mesure de réaliser ce mandat et a fait le dépôt de la proposition n°20201183 pour réaliser un audit technique des installations de production et de distribution d'eau potable ainsi que des installations de pompage et de traitement des eaux usées;

Il est proposé par monsieur Sébastien Lévesque, appuyé par monsieur Tommy Turgeon d'accepter la proposition n°20201183 de AQUATECH Société en gestion de l'eau inc. / Groupe Hélios.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

183-11-2020 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Sébastien Lévesque, appuyé par monsieur Tommy Turgeon, de lever la séance à 20h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie originale signée

M. Jérémie Gagnon
Maire

Copie originale signée

M^{me} Hélène Cloutier
Directrice générale par intérim



